



Vollèges le 1<sup>er</sup> mail 2017

## Extrait des décisions du conseil communal du 30.03.2017

### Commune de Vollèges Réuni en séance ordinaire le 30.03.2017, le conseil communal :

- a approuvé le projet de foyer de jour auprès de la maison de la Providence. Après réflexion, il accepté également la participation des communes proposée par le conseil des présidents du district, à savoir **Fr. 35.-- par jour** ;
- a approuvé et adjugé l'offre de l'entreprise Raphaël Marchetti concernant la couverture en pierres du mur sis sur la parcelle no 322 devant le bâtiment du Casino à Vollèges pour le montant de **Fr. 9'890.10 TTC** ;
- a validé et adjugé l'offre d'honoraires du bureau d'ingénieurs et géologues Tissières SA pour le suivi de la remise en état de la carrière de l'Artizier pour le montant de **Fr. 2'300.-- TTC** ;
- a validé et adjugé l'offre du bureau Hydrocosmos SA concernant la définition de l'espace réservé aux eaux (ERE) ainsi que la préparation du dossier de mise à l'enquête pour le montant de **Fr. 10'864.95 TTC** ;
- a validé et adjugé l'offre de l'entreprise Raphaël Marchetti SA concernant les travaux de génie-civil relatifs au raccordement d'un système de surveillance du Merdenson à Cries pour le montant de **Fr. 8'470.40 TTC** ;
- a validé et adjugé l'offre du bureau d'ingénieurs Idéalp SA relative à l'analyse et à l'élaboration d'une carte des dangers des torrents de l'Artizier et de la Chélire pour le montant de **Fr. 18'204.-- TTC** ;
- a accepté la modification d'un projet autorisé pour la construction de 4 maisons d'habitation sur la parcelle no 1661, folio 10 au lieudit Le Joueur à Chemin à M. Claude-Alain Besse ;
- a accepté la modification d'un projet autorisé concernant la transformation d'un bâtiment en habitation (résidence principale) sur la parcelle no 105, folio 3 au lieudit La Cotse à Vollèges à M. Christian Reist ;
- a, suite à la demande du requérant, accepté la prolongation jusqu'au 31.03.2019 de l'autorisation de construire un chalet sur la parcelle no 2731, folio 15 au lieudit La Crête au Levron à M. Alain Guigoz ;
- a accepté la proposition de la commission des Services Techniques et a décidé d'acquérir un analyseur portable pour l'eau potable pour le montant de **Fr. 4'136.-- HT** ;
- a, suite à une requête de l'Etat du Valais concernant le contrôle des installations d'entreposage d'hydrocarbure, validé l'offre de l'entreprise Pierre Fellay, révision de citerne à Martigny-Croix pour le montant de **Fr. 4'636.30 TTC** (école du Levron, centrale de chauffe CAD et ancien bâtiment Swisscom à Etiez);
- a approuvé les modifications de tarifs de la Crèche/UAPE Les Maïnoz proposées par la commission et fixé leur entrée en vigueur **au 01.08.2017**, à savoir :
  1. passage de 20 à 10 % du rabais fratrie ;
  2. dès réception d'une nouvelle taxation, application immédiate de la nouvelle classe de salaire ;
  3. classe de salaire déterminée par le chiffre 26 de la déclaration d'impôt auquel seront rajoutés les chiffres relatifs au rachat du 2<sup>ème</sup> et cotisations du 3<sup>ème</sup> pilier (2100-2210-2220) ;
- a, adjugé les travaux suivants dans le cadre du déplacement de la bibliothèque et de la création de nouvelles classes, à savoir :

• CFC 211	Terrassements - maçonnerie	Vaudan SA	<b>Fr. 57'915.75 TTC</b>
• CFC 225.8	Etanchéité sous chapes	SERC Sàrl	<b>Fr. 3'178.30 TTC</b>
• CFC 23	Electricité	Baillifard-Veuthey SA	<b>Fr. 39'897.25 TTC</b>
• CFC 24	Installation de chauffage	Terrettaz Paul & Fils SA	<b>Fr. 38'697.00 TTC</b>
• CFC 244	Installation de ventilation	Energi-eau Sàrl	<b>Fr. 30'451.45 TTC</b>
• CFC 25	Installation sanitaire	Carroz SA	<b>Fr. 10'021.55 TTC</b>
• CFC 221-273	Menuiserie extér. et intér.	Frossard Menuiserie Sàrl	<b>Fr. 52'210.35 TTC</b>
• CFC282.5-283.4	Parois et Plafonds en bois	Paul Moulin & Cie SA	<b>Fr. 88'845.90 TTC</b>
• CFC 271.1-283.2-285.1	Alba - Peinture	JF Pilloud peinture	<b>Fr. 17'912.50 TTC</b>
• CFC 272.2	Serrurerie	Pochon Pierre-Alain	<b>Fr. 11'024.20 TTC</b>
• CFC 281.0	Chapes	Manenti-Fellay	<b>Fr. 14'070.00 TTC</b>
• CFC 281.1-285.0	Revêt. sans joints - béton	Mega SA	<b>Fr. 3'889.40 TTC</b>
• CFC 281.2	Revêtements de sols textiles	Joseph Hiroz	<b>Fr. 2'297.35 TTC</b>
• CFC 900	Mobilier	Embru-Werke SA	<b>Fr. 41'627.50 TTC</b>
- a adjugé les travaux de signalisation de la zone agricole à l'entreprise de peinture David Alter pour le montant de son offre s'élevant à **Fr. 8'580.55 HT** ;
- a décidé de faire poser une chenau sur le cabanon des poubelles situé au Col des Planches, en dessus des boîtes aux lettres.